



COMPTE ADMINISTRATIF

2018

RAPPORT DE PRESENTATION

IMPRIME PAR LA MAIRIE DE TROYES

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du Conseil municipal sur le compte administratif (CA) présenté par le Maire avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte, après production par le comptable public du compte de gestion au plus tard le 1^{er} juin (article L. 1612-12 du CGCT).

Présenté à l'issue de la clôture de l'exercice budgétaire, le compte administratif a pour principale fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au Budget, des réalisations effectuées au cours de ce dernier, à la fois en dépenses et en recettes. Il présente par ailleurs les résultats comptables de l'exercice.

Dans son contenu, le Compte administratif présente la même architecture que le Budget primitif et est assorti, dans les communes de plus de 3 500 habitants, d'annexes obligatoires.

Par application de l'article L. 1612-13 du C.G.C.T., le Compte administratif est transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard quinze jours après le délai limite fixé pour son adoption par les articles L. 1612-9 et L. 1612-12 du code précité.

Le Compte administratif 2018 étant le dernier de la mandature, ce rapport de présentation débutera par un point sur le Plan d'Action Municipale (PAM) adopté pour la période 2015-2020. Il détaillera ensuite, à l'aide des tableaux de synthèse annexés et des différents commentaires, l'état des réalisations chapitre par chapitre, présentant ainsi une analyse budgétaire et financière rétrospective couvrant la période 2014-2018. Cette étude des différents postes comptables permettra d'apprécier, en fin de document, la situation financière de la Ville de Troyes au regard de différents indicateurs ou ratios, par comparaison avec d'autres communes de la même strate, membres comme elle d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité professionnelle unique (F.P.U.).

Cette présentation sera suivie par une consolidation avec les budgets annexes et une analyse de la dette communale.

A la suite de cette analyse, le Compte administratif et l'affectation des résultats 2018 sur l'exercice 2019 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.

SOMMAIRE

I. PLAN D'ACTION MUNICIPALE – SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	p. 4
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	p. 5
B. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	p. 7
C. SECTION D'INVESTISSEMENT	p. 8
II. BUDGET PRINCIPAL	p.13
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	p.14
B. SECTION D'INVESTISSEMENT	p.20
C. RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	p.24
D. RATIOS REGLEMENTAIRES	p.26
III. BUDGETS ANNEXES	p.28
A. STATIONNEMENT PAYANT	p.28
B. OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	p.28
IV. ANALYSE DE LA DETTE	p.30

I – PLAN D'ACTION MUNICIPALE – SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018

La Municipalité, au travers de ce dernier Plan d'Action municipale 2015-2020, a déterminé ses actions à mettre en œuvre autour des deux axes directeurs suivants : une Ville qui répond aux attentes de ses habitants et une Ville qui développe une stratégie pour son attractivité et son rayonnement. Le cadrage financier de cette prospective a été élaboré en tenant compte des fortes contraintes auxquelles devaient faire face les collectivités territoriales dans le cadre de leur contribution au redressement des comptes publics et de la baisse historique consécutive des dotations de l'Etat programmée sur la période 2014-2017.

Ce Plan d'Action Municipale a été établi dans le respect des quatre objectifs budgétaires et financiers prioritaires que s'est fixée la Majorité :

- Maîtrise de la fiscalité pesant sur les ménages ;
- Poursuite d'un programme d'investissement soutenu ;
- Maintien d'une capacité d'autofinancement nette de 1 million d'euros à minima ;
- Maîtrise de l'endettement.

Ce dernier Compte administratif voté par notre Assemblée est l'occasion de faire le point sur le respect des objectifs fixés dans le cadre du PAM 2015-2020 et de détailler la situation financière de la Collectivité au travers d'une analyse rétrospective portant sur les dépenses et des recettes de fonctionnement, sur les soldes intermédiaires de gestion, les principaux investissements et leur financement.

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (en K€)	TOTAL PAM 2015-2020 (a)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Total réalisé 2015-2018 (b)	Taux réal. au 31/12/2018	Total anticipé 2015-2020 (c)
	265 884	42 835	42 951	43 384	43 550	172 719	65,0%	261 129
Contributions directes	182 004	29 199	29 127	29 249	29 704	117 278	64,4%	177 579
Dotations communautaires reçues	62 242	10 357	10 083	10 219	10 175	40 834	65,6%	61 490
Attribution FPIC	4 595	512	643	705	666	2 525	55,0%	3 877
Autres impôts et taxes	17 044	2 767	3 098	3 211	3 006	12 081	70,9%	6 810
2. Dotations et participations	171 464	30 177	31 080	30 248	30 830	122 334	71,3%	184 922
Dotation Globale de Fonctionnement	128 471	22 005	21 657	21 749	22 355	87 766	68,3%	133 149
Compensations fiscales	11 669	2 052	1 839	2 154	2 193	8 238	70,6%	12 690
Participations diverses	31 324	6 120	7 584	6 345	6 282	26 330	84,1%	39 083
3. Autres produits de fonctionnement courant	51 092	8 190	8 583	9 145	9 007	34 925	68,4%	53 210
Produits des services et du domaine	43 443	6 841	7 210	7 692	7 751	29 494	67,9%	45 229
Autres produits de gestion courante	7 649	1 349	1 373	1 453	1 256	5 431	71,0%	7 980
4. Atténuations de charges	434	35	67	60	88	249	57,5%	369
Produits de fonctionnement courant	488 874	81 236	82 681	82 837	83 474	330 228	67,5%	499 630
5. Produits exceptionnels	826	356	1 293	1 083	1 545	4 276	517,7%	6 276
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	489 700	81 592	83 974	83 920	85 019	334 505	68,3%	505 907

Globalement, les recettes de fonctionnement progressent de +4,2 % sur la période 2015/2018 et devraient dépasser de 3,3% le montant total prévu à fin 2020 (+16,2 M€ en cumulé). La comparaison entre le montant total figurant au PAM (a) et celui anticipé sur cette même période 2015-2020 (c) montre une évolution moins élevée que prévue sur les impôts et taxes (-4,7 M€), notamment en ce qui concerne la fiscalité directe, et plus soutenue par contre pour les produits des services et du domaine (+1,8 M€) et surtout sur les dotations et participations (+13,5 M€), ainsi que sur les produits exceptionnels (+5,5 M€). Au sein des dotations et participations, la DGF a évolué plus favorablement que prévu grâce au système de péréquation mis en place, et les participations diverses intègrent des recettes très variables que sont la dotation politique de la ville (DPV) et celles provenant du Département versées par le biais du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), destinées au financement de nos investissements.

A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL PAM 2015-2020 (a)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Total réalisé 2015-2018 (b)	Taux réal. au 31/12/2018	Total anticipé 2015-2020 (c)
1. Charges à caractère général	91 972	14 388	14 038	14 997	14 801	58 224	63,3%	88 287
dont énergie	27 699	4 371	4 295	4 030	4 030	16 726	60,4%	24 926
2. Charges de personnel	279 436	44 069	44 072	45 928	46 095	180 164	64,5%	273 764
Personnel permanent	262 365	41 287	41 440	43 178	43 309	169 213	64,5%	257 063
Autres charges de personnel	17 071	2 783	2 632	2 750	2 786	10 951	64,1%	16 701
3. Autres charges de gestion courante	47 924	8 160	7 805	6 471	6 868	29 304	61,1%	43 428
4. Charges diverses	1 354	0	0	0	0	0	0,0%	0
5. Atténuations de produits	1 187	2	0	0	0	2	0,2%	2
Charges de fonctionnement courant	421 873	66 620	65 915	67 397	67 763	267 694	63,5%	405 481
6. Charges exceptionnelles	2 690	145	193	103	146	587	21,8%	837
Charges de fonctionnement hors intérêts	424 563	66 764	66 108	67 500	67 910	268 281	63,2%	406 318
7. Intérêts de la dette	9 922	1 450	1 240	1 041	847	4 578	46,1%	8 178
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	434 485	68 214	67 348	68 541	68 757	272 860	62,8%	414 497
8. Remboursement en capital de la dette	49 217	7 968	8 458	7 933	7 829	32 188	65,4%	48 388
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT + remboursement en capital de la dette	483 702	76 182	75 806	76 474	76 585	305 047	63,1%	462 884

Les dépenses de fonctionnement ont progressé moins que prévu puisque la projection à fin 2020 (c) se situe à -20,8 M€ par rapport à la prévision totale du PAM (a), soit 4,6% en dessous. Dans l'ordre décroissant, ce sont principalement les charges de personnel qui enregistrent une différence de -5,7 M€, puis les autres charges de gestion courante pour -4,5 M€, les charges à caractère général pour -3,7 M€, les charges exceptionnelles pour -1,9 M€, et les intérêts de la dette pour -1,7 M€.

Cette situation peut s'expliquer notamment :

- pour les frais de personnels, par les difficultés rencontrées ces dernières années pour le remplacement immédiat d'agents ayant quitté la collectivité et par les effets d'économies réalisées suite au travail régulier d'optimisation du fonctionnement des services et à l'accélération du mouvement de mutualisation avec l'agglomération,
- par une très grande maîtrise de nos dépenses diverses pour les charges à caractère général,

- par la maîtrise des charges de fonctionnement des EPA de la Ville permettant de limiter au maximum la participation de notre collectivité, pour les autres charges de gestion courante.

B – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (hors produits des cessions d'actifs) (en K€)	TOTAL PAM 2015-2020 (a)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Total réalisé 2015-2018 (b)	Taux réal. au 31/12/2018	Total anticipé 2015-2020 (c)
EXCEDENT BRUT COURANT	67 002	14 617	16 766	15 441	15 711	62 535	93,3%	93 635
EPARGNE DE GESTION	65 137	14 553	16 846	15 431	15 843	62 673	96,2%	93 873
EPARGNE BRUTE	55 215	13 128	15 679	14 422	15 029	58 258	105,5%	87 658
EPARGNE NETTE	6 000	5 161	7 221	6 489	7 200	26 070	434,5%	39 770

Les différences détaillées dans les deux parties précédentes expliquent l'important écart constaté au niveau des soldes intermédiaires de gestion. Ainsi, le montant cumulé à fin 2018 (b) de l'épargne brute, différence entre les recettes réelles (hors produits des cessions d'actifs) et les dépenses réelles de fonctionnement, dépasse déjà de 3 M€ celui prévu pour la période totale 2015-2020 (a).

L'épargne nette, correspondant à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette, est très nettement supérieure au million prévu chaque année. Elle atteint 7,2 M€ en 2018 et plus de 26 M€ en cumul de 2015 à fin 2018.

En fonctionnement, les recettes supérieures à celles estimées au début de ce mandat, et les dépenses fortement maîtrisées, ont permis, au fil des années, de dégager des épargnes brutes conséquentes. De plus, grâce à la politique de désendettement menée

par la Ville, l'épargne nette s'est trouvée très fortement majorée, ce qui a permis de financer les investissements tout en limitant le recours à l'emprunt.

C – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C.1 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le PAM fixait une capacité de financement des investissements de 16,58 M€ en moyenne par an soit, pour la période 2015-2020, un total approchant les 100 M€ (99,5 M€).

Ces dépenses concernaient principalement celles d'équipement pour un montant annuel moyen de 16,29 M€ (a), ou 97,74 M€ au total (d).

A fin 2018, le montant total des dépenses d'équipement réalisées depuis 2015 s'élève à 64,3 M€ (c), à comparer aux 65,2 M€ prévus au PAM (b) sur cette période (4 X 16,29 M€).

L'exercice 2019 devrait être une année exceptionnelle en termes d'investissement qui pourrait atteindre, sauf imprévus, un montant de 22 M€, alors que la prévision pour 2020, année de renouvellement de l'Assemblée délibérante, pourrait être estimée à environ 14 M€. Ainsi, en fin de période, les dépenses d'équipement réalisées par la Ville de Troyes pourraient dépasser le montant de 97,74 M€ prévu au PAM (d), en atteignant 100,3 M€ (e).

INVESTISSEMENT (Dépenses d'équipement) (en K€)	PAM 2015- 2020 (Moyenne annuelle) (a)	Montant PAM cumulé 2015-2018 (4 années) (b)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	TOTAL CA 2015-2018 (c)	Montant PAM cumulé 2015-2020 (6 années) (d)	Estimations 2019-2020	TOTAL ESTIME SUR PERIODE 2015-2020 (e)
Dépenses d'équipement	16 289	65 157	12 681	16 239	18 361	17 023	64 303	97 736	36 000	100 303
Dépenses directes d'équipement	15 435	61 741	10 916	14 326	16 159	14 894	56 296	92 611	32 000	88 296
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	854	3 417	1 765	1 913	2 201	2 129	8 007	5 125	4 000	12 007

Les 64,3 M€ de dépenses d'équipement ont concerné principalement :

• La requalification des espaces publics , dont	19,82 M€
○ travaux sur voirie et ouvrages d'art	8,55 M€
○ requalification de la Place Saint Pierre	2,55 M€
○ requalification de la Place de la Tour	1,77 M€
○ requalification du quartier Saint Nicolas	1,55 M€
○ réfection de la rue des Bas Trévois	1,45 M€
○ requalification du quartier Turenne	1,13 M€
• Le patrimoine bâti , dont	10,38 M€
○ maintenance du clos-couvert (bâtiments culturels, d'enseignement, sportifs, halles, maisons petite enfance, ...)	3,57 M€
○ maintenance et modernisation des bâtiments	2,56 M€
○ acquisitions foncières	1,85 M€
○ patrimoine classé, monuments historiques	1,40 M€
• La culture, les sports et l'animation du territoire , dont	7,92 M€
○ modernisation des équipements sportifs	4,23 M€
○ culture, labels et patrimoine (pôle muséal)	2,78 M€
• La famille et la proximité , dont	7,04 M€
○ enseignement (modernisation des bâtiments scolaires, équipements)	5,73 M€
○ vie quotidienne (modernisation des bâtiments, maisons petite enfance et accueils de loisirs)	1,31 M€
• La circulation, la signalisation et le stationnement , dont	6,76 M€
○ éclairage public	3,95 M€
○ réorganisation du stationnement autour du Centre Hospitalier	1,80 M€
○ mise en conformité des carrefours	0,80 M€
• L'environnement et le développement durable , dont	2,85 M€
○ aménagement du parc des Moulins	1,10 M€
○ acquisition de matériel technique	0,87 M€

C.2 – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (en K€)	PAM 2015-2020 (Moyenne annuelle) (a)	Montant PAM cumulé 2015-2018 (4 années) (b)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	TOTAL CA 2015-2018 (c)	Montant PAM cumulé 2015-2020 (6 années) (d)	Estimations 2019-2020	TOTAL ESTIME SUR PERIODE 2015-2020 (e)
Epargne nette	1 000	4 000	5 161	7 221	6 489	7 200	26 070	6 000	13 700	39 770
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 349	13 394	3 504	2 985	3 635	4 056	14 181	20 092	7 400	21 581
FCTVA	2 255	9 020	1 638	1 620	2 271	2 424	7 953	13 531	4 600	12 553
Produits des cessions (*)	644	2 574	250	947	957	1 233	3 387	3 861	2 000	5 387
Diverses RPI	450	1 800	1 616	419	407	399	2 841	2 700	800	3 641
Autres recettes d'investissement	3 562	14 250	4 375	2 624	4 094	3 475	14 567	21 375	5 700	20 267
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	290	1 159	2 467	236	17	79	2 799	1 738	100	2 899
Fonds affectés (amendes,...)	1 175	4 700	1 031	1 149	1 292	1 038	4 510	7 050	2 000	6 510
Subventions	2 098	8 391	877	1 238	2 784	2 357	7 258	12 586	3 600	10 858
Emprunts	8 668	34 672	3 000	5 000	7 800	4 000	19 800	52 008	12 000	31 800
TOTAL	16 579	66 316	16 040	17 830	22 018	18 732	74 619	99 474	38 800	113 419

La capacité de financement annuelle estimée à 16,58 M€ (a) représente un montant cumulé de 66,32 M€ (b) pour la période 2015-2018 (4 années à 16,58 M€). Sur cette période, les ressources d'investissement se sont élevées en réalité à 74,62 M€ (c), soit +12,5% par rapport à la prévision faite au PAM.

L'épargne nette dégagée sur la période (26,07 M€) très nettement supérieure à celle prévue (4,00 M€) a permis de limiter la réalisation d'emprunts (seulement 19,8 M€ d'emprunts contractés pour une prévision de 34,67 M€) et de dégager un excédent d'environ 10 M€ permettant le financement des dépenses engagées en 2018 et reportées sur l'exercice 2019.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018, la dette du budget principal s'élève à seulement 46,25 M€, contre 61,49 M€ prévus au PAM.

A fin 2020, les écarts détaillés ci-dessus devraient être encore plus marqués : la capacité de financement des investissements estimée initialement à 99,47 M€ (d) pourrait atteindre 113,42 M€ (e), soit un surplus de 13,95 M€ par rapport aux objectifs initiaux.

Ce financement des investissements serait constitué au total de 21,58 M€ de ressources propres, de 39,77 M€ d'autofinancement, de 31,80 M€ d'emprunts nouveaux et de 20,27 M€ de recettes diverses d'investissement.

Si le Plan d'Action Municipale s'achève en 2020, la situation financière de la Ville de Troyes à fin 2018 démontre à nouveau la pertinence des choix qui ont été adoptés par notre Assemblée.

Sur cette période, la Ville de Troyes a une nouvelle fois fortement soutenu le tissu économique local en réalisant de nouveaux équipements et en modernisant les plus anciens, afin d'améliorer la vie quotidienne des Troyens et de développer son attractivité et son rayonnement.

Plus de 16 millions d'euros ont été injectés en moyenne par an depuis 2015 sur le territoire pour les équipements et les aménagements publics mais aussi à travers les subventions d'investissement versées par la Ville.

De nombreuses opérations s'achevant, 2019 devrait être une année exceptionnelle en termes d'investissement.

En complément des programmes annuels de maintenance et d'amélioration, l'année 2018 a été marquée par :

- L'**achèvement de programmes lancés** sur les exercices précédents : les travaux de requalification de la Place de la Tour, du quartier Saint Nicolas, le nouveau parking gratuit aux abords du centre hospitalier, l'équipement en jeux d'eau du parc des Moulins, la réfection de la toiture verrière et la mise en sécurité des Halles, ...
- la **poursuite d'autres opérations pluriannuelles** : la requalification du quartier Turenne, l'aménagement du bâtiment Jeunesse au parc des Moulins, le déploiement de la vidéoprotection, la mise en conformité de la salle omnisports, le programme de subventions versées dans le cadre des programmes liés au secteur sauvegardé et à l'OPAH/RU, les travaux de sécurisation des écoles et le dédoublement des classes de CP et CEI, le projet muséal dont les travaux sur le Musée d'Art Moderne, ...

La situation à fin 2018, ainsi que les projections réalisées à fin 2020, confirment le **respect des 4 objectifs** fixés au PAM 2015-2020, soit :

- La **maîtrise de la fiscalité pesant sur les ménages** : les taux de fiscalité ont été maintenus sur toute la période, au niveau de ceux votés en 1999.
- La **poursuite d'un programme d'investissement soutenu** : à fin 2020, le volume des dépenses d'équipement pourrait dépasser celui prévu au PAM.
- Le **maintien d'une capacité d'autofinancement nette** : cet objectif est très nettement dépassé puisque l'épargne nette a atteint respectivement, sur ces quatre premiers exercices, 5,2 M€, 7,2 M€, 6,5 M€ et 7,0 M€.
- La **maîtrise de l'endettement** : le haut niveau d'épargne nette dégagé a permis de limiter fortement le recours à l'emprunt. C'est ainsi que l'encours de la dette de la Ville de Troyes s'est élevée à seulement 46,25 M€ à fin 2018, contre 61,34 M€ prévus au PAM à fin 2018.

II – BUDGET PRINCIPAL

Le Budget primitif (BP) 2018 a été adopté par le Conseil municipal le 30 mars 2018 puis actualisé au cours de l'exercice à l'occasion du Budget supplémentaire (BS) le 5 juillet 2018 et d'une Décision modificative (DM) le 21 décembre 2018.

Le compte administratif est le document qui permet de vérifier la réalité et la sincérité des prévisions budgétaires en rappelant les crédits votés lors des différentes étapes budgétaires et en retraçant l'exécution budgétaire de l'année. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année y sont détaillées, y compris celles engagées mais non mandatées en fin d'exercice qui sont comptabilisées en reports de crédits (restes à réaliser) ou en rattachement pour celles concernant la section de fonctionnement, lorsque le service est constaté avant le 31 décembre de l'année.

La présentation du compte administratif du budget principal débutera par la section de fonctionnement en détaillant tout d'abord les recettes, puis les dépenses, permettant ainsi d'étudier la chaîne de l'épargne au travers des différents soldes intermédiaires de gestion. La section d'investissement sera ensuite abordée au travers de ses dépenses puis de leur financement. Enfin, une vision globale du compte administratif du budget principal permettra de dégager les résultats des deux sections, ainsi que le résultat global, avant de terminer sur une comparaison, avec les autres communes de la même strate démographique, de nos principaux ratios financiers.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

TABLEAU 1

FONCTIONNEMENT - RECETTES (K€)	CA 2014 (*)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution annuelle 2018/2017	Moyenne / an période 2018/2014
Impôts et taxes	42 717	42 835	42 951	43 384	43 550	0,4%	0,5%
dont Contributions Directes	28 540	29 199	29 127	29 249	29 704	1,6%	1,0%
dont Dotations Troyes Champagne Métropole (**)	11 056	10 357	10 083	10 219	10 175	-0,4%	-2,1%
<i>Attribution de Compensation reçue</i>	9 531	8 849	10 083	10 219	10 175	-0,4%	
<i>Dotation de solidarité Ctaire reçue</i>	1 525	1 509	0	0	0		
dont Attribution FPIC	432	512	643	705	666	-5,6%	11,4%
dont Taxe sur l'électricité	1 149	1 130	1 155	1 170	1 107	-5,4%	-0,9%
dont Taxe droits de mutation	1 180	1 393	1 645	1 682	1 616	-3,9%	8,2%
Dotations et participations	30 188	30 177	31 080	30 248	30 830	1,9%	0,5%
dont Dotation forfaitaire	15 511	14 017	12 465	11 829	11 861	0,3%	-6,5%
dont Dotation aménagement	6 658	7 988	9 192	9 920	10 494	5,8%	12,0%
dont Compensations fiscales	2 091	2 052	1 839	2 154	2 193	1,8%	1,2%
dont Fonds de péréquation divers (***)	278	418	1 338	498	1 094	119,7%	40,8%
dont Subventions et participations (Etat, CAF, collectivités...)	5 359	5 321	5 874	5 435	4 728	-13,0%	-3,1%
Autres produits de fonctionnement courant	8 075	8 190	8 583	9 145	9 007	-1,5%	2,8%
Produits des services (RODP...)	6 755	6 841	7 210	7 692	7 751	0,8%	3,5%
Produits de gestion (Revenus des immeubles...)	1 321	1 349	1 373	1 453	1 256	-13,6%	-1,3%
Atténuations de charges	46	35	67	60	88	47,3%	17,6%
Produits de fonctionnement courant	81 026	81 236	82 681	82 837	83 474	0,8%	0,7%
Produits exceptionnels dont cessions d'immobilisations	792	356	1 293	1 083	1 545	42,6%	18,2%
Produits de fonctionnement	81 818	81 592	83 974	83 920	85 019	1,3%	1,0%

(*) 1ère année du mandat

(**) Troyes Champagne Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017

(***) FDPTP et DPV (Dotation Politique de la Ville : ex DDU) : recettes perçues en fonctionnement mais venant financer des programmes d'investissement. donc variables chaque années selon le niveau d'investissement mandaté

A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Tableau 1)

La hausse d'environ 1 100 000 € constatée sur les recettes de fonctionnement découle principalement de la progression de la dotation politique de la ville (+404 539 €) venant financer nos actions réalisées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et de celle des produits exceptionnels (+461 752 €) comprenant notamment le produit des cessions d'actifs pour +275 814 €. Les recettes réelles de fonctionnement ont ainsi progressé de +1,3%, ou +0,96% par an depuis 2014, et atteignent en 2018 le montant de 85 018 640 €. Pour mémoire, elles étaient en 2017 de 12 % inférieures à la moyenne constatée sur les communes de la strate.

Le **produit des impôts et taxes** représente plus de 51% des recettes de fonctionnement et évolue globalement de +0,4% entre 2017 et 2018. La hausse de +1,6% du produit des contributions directes (taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) est minorée par les diminutions constatées sur les autres postes que sont l'attribution de compensation (AC) versée par TCM, le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), la taxe sur l'électricité et celle sur les droits de mutation. Sur la période considérée (2014 à 2018) la hausse moyenne annuelle de ce poste ressort à +0,5%.

Les **dotations et participations**, constituées principalement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), des subventions et participations de nos partenaires, et des compensations fiscales versées par l'Etat, progressent de +1,9% entre 2017 et 2018 et atteignent 30 829 823 €. Le produit de la DGF augmente globalement de +2,8% principalement sous l'effet des dotations de péréquation (+5,8%), et parmi les recettes très fluctuantes d'une année sur l'autre figure la dotation politique de la ville (DPV) qui augmente de plus de 404 000 €. En outre, les subventions et participations diminuent suite au retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018 et de la perte du « fonds d'amorçage ».

Les **autres produits courants** concernent principalement les services payés par les usagers et ceux issus du patrimoine de la ville. La diminution de -1,5% de ces produits provient essentiellement de la perte de la redevance du fermier suite au transfert de la compétence « eau potable » au SDDEA au 1^{er} janvier 2018 (-234 774 €).

Les **produits exceptionnels** sont des recettes aléatoires. Ils concernent principalement le produit des cessions d'actifs qui s'est élevé pour 2018 à 1 232 825 €.

TABLEAU 2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Evolution annuelle 2018/2017	Moyenne / an période 2018/2014
Charges à caractère général	15 978	14 388	14 038	14 997	14 801	-1,3%	-1,9%
dont Energie	4 568	4 371	4 295	4 030	4 171	3,5%	-2,2%
dont Maintenance des installations	3 102	3 066	3 040	3 148	2 769	-12,0%	-2,8%
Charges de personnel	43 556	44 069	44 072	45 928	46 095	0,4%	1,4%
Personnel permanent	40 835	41 287	41 440	43 178	43 309	0,3%	1,5%
Personnel vacataire	2 191	2 281	2 115	2 282	2 218	-2,8%	0,3%
Autres charges de personnel	530	501	517	468	568	21,4%	1,7%
Autres charges de gestion courante	8 876	8 160	7 805	6 471	6 868	6,1%	-6,2%
dont Contribution aux EPA	4 098	4 098	4 208	3 235	3 347	3,5%	-4,9%
dont Subventions de fonct.- pers. droit privé	3 271	2 597	2 232	2 184	2 252	3,1%	-8,9%
Subventions de fonct.- pers. droit privé - Périmètre constant (*)	2 314	2 250	2 232	2 184	2 192	0,4%	-1,3%
Atténuations de produits (Reversement convent. fiscalité)	30	2	0	0	0		
Charges de fonctionnement courant	68 440	66 620	65 915	67 397	67 763	0,5%	-0,2%
Charges exceptionnelles	132	145	193	103	146	42,0%	2,5%
Charges de fonctionnement hors intérêts	68 572	66 764	66 108	67 500	67 910	0,6%	-0,2%
Intérêts de la dette	1 622	1 450	1 240	1 041	847	-18,7%	-15,0%
Charges de fonctionnement	70 194	68 214	67 348	68 541	68 757	0,3%	-0,5%

(*) 2015/2014 : Subvention à l'Office de Tourisme (Transfert au Grand troyes : -499 k€), 48h automobiles (-50 k€) ; Subv. except. Commémoration Centenaire 14-18 (-36 k€), MOPO (-25 k€)

2016/2015 : reprise activité de l'Office des Sports (-299 k€), subvention Mission Locale (transfert au Grand troyes : -98 k€) ; 48h automobiles (+ 50 k€)

2017/2016 : 48h automobiles (- 50 k€)

2018/2017 : 48h automobiles (+60 k€)

A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Tableau 2)

La contrainte portant sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (ODEDEL), plafonnée à 1,35% pour les années 2018 à 2020, a été tenue pour ce premier exercice avec une progression limitée à +0,3%. Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet, sur la période 2014 à 2018, d'enregistrer une réduction annuelle moyenne de -0,5%. Ainsi, lorsque les dépenses réelles de fonctionnement par habitant s'élèvent à 1 338 € pour les communes de la strate, elles se limitent à 1 093 €/hab pour la ville de Troyes, soit une différence de plus de 18% (données 2017).

Les **charges à caractère général** regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux. La diminution de -1,3% constatée en 2018 provient essentiellement du fait que l'année 2017 intégrait les dépenses relatives à deux événements majeurs : l'arrivée et le départ du Tour de France et l'exposition Renoir.

Si les **charges de personnel** représentent la principale dépense de fonctionnement de la ville avec 46 094 713 €, soit 67 %, leur hausse a toutefois été très limitée en 2018 (+0,4%). En effet, la progression logique de ce type de dépense s'est trouvée freinée par les importantes difficultés de recrutement rencontrées cette année générant de longues périodes de vacances de postes, notamment dans le domaine technique, et impactant fortement notre « capacité à faire ».

Les **autres charges de gestion courante** concernent principalement les contributions aux établissements publics administratifs (Maison du Boulanger et Centre municipal d'Action Sociale) et les subventions versées aux associations. La hausse de +6,1% de ce poste s'explique par une base 2017 particulièrement faible puisque, exceptionnellement, elle ne comptabilisait pas de subvention d'équilibre au budget annexe des résidences pour personnes âgées (400 000 € en 2018). En outre, l'exercice 2018 intègre la subvention biennale aux 48 heures automobiles pour un montant de 60 000 €.

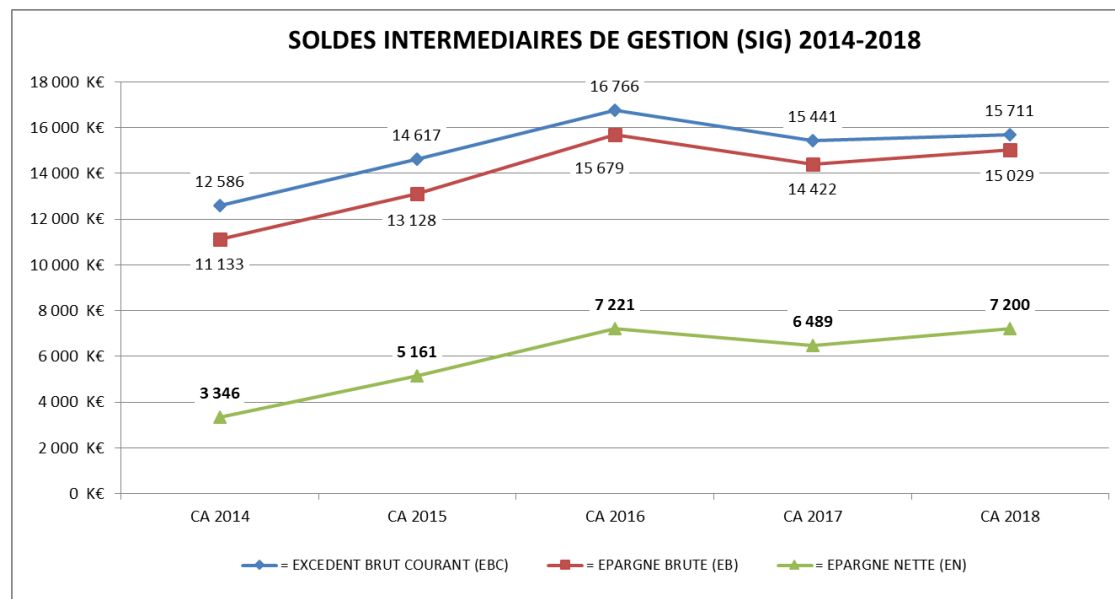
Les **intérêts de la dette** poursuivent leur diminution en enregistrant une baisse de près de -19 % et s'élèvent pour 2018 à 846 967 €. Cette situation traduit la politique de désendettement de la ville, la gestion active menée sur le stock de la dette et bien sûr, le contexte toujours très favorable des marchés financiers.

Les **charges exceptionnelles**, à l'instar des produits exceptionnels, évoluent de manière aléatoire selon les exercices. L'année 2018 enregistre des régularisations de titres sur exercices antérieurs plus conséquentes (+18 065 €) et les indemnités liées à la protection fonctionnelle des agents territoriaux se sont élevées à 15 809 €, contre 2 250 € en 2017.

TABLEAU 3

CHAINE DE L'EPARGNE (k€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Produits de fonctionnement courant	81 026	81 236	82 681	82 837	83 474
- Charges de fonctionnement courant	68 440	66 619	65 915	67 397	67 763
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	12 586	14 617	16 766	15 441	15 711
+ Solde exceptionnel large	129	-64	80	-10	133
= Produits exceptionnels larges*	262	80	273	93	279
- Charges exceptionnelles larges*	133	145	193	103	146
= EPARGNE DE GESTION (EG)	12 715	14 553	16 846	15 431	15 843
- Intérêts	1 583	1 425	1 167	1 009	814
= EPARGNE BRUTE (EB)	11 133	13 128	15 679	14 422	15 029
- Capital	7 787	7 968	8 458	7 933	7 829
= EPARGNE NETTE (EN)	3 346	5 161	7 221	6 489	7 200

* hors intérêts (produits et charges), cessions d'actifs et provisions réelles (dotations et reprises)



A.3 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (Tableau 3)

La chaîne de l'épargne détaille la constitution des **soldes intermédiaires de gestion** qui permettent d'apprécier comment la collectivité parvient à dégager un excédent de ressources au travers de sa gestion courante, destiné au financement de ses investissements. Tous ces indicateurs progressent de 2014 à 2018 en marquant une forte hausse en 2016 provoquée par des recettes exceptionnelles (comptabilisation de 2 années de certaines prestations de la CAF, encaissement de subventions destinées au financement des investissements, en fonctionnement – FDPTP, ...), et une diminution en 2017 due aux dépenses exceptionnelles liées à l'arrivée et au départ du Tour de France, ainsi qu'à l'organisation de l'exposition Renoir.

L'**excédent brut courant** correspond à la différence entre les recettes de gestion courante et les dépenses de gestion courante. Il progresse de 12 585 953 € en 2014 à 15 710 600 € en 2018.

Les différents types d'épargnes, de gestion, brute et nette augmentent également grâce, d'une part, à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et, d'autre part, à la gestion active de la dette ainsi qu'au désendettement de la collectivité, ce qui a permis, sur la période étudiée, de dégager une **épargne nette** en progression de plus de 115% : 3 345 560 € en 2014 contre 7 200 384 € en 2018.

Cette épargne nette, ou **capacité d'autofinancement nette**, mesure la capacité de la Ville à financer ses investissements par des ressources propres et lui permet d'investir tout en limitant le recours à l'emprunt.

Il est à noter que l'évolution positive de ces indicateurs a été obtenue sur une période fortement marquée par les baisses successives des dotations de l'Etat limitant fortement l'évolution des produits de fonctionnement.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous (tableau 4) permet de mettre en perspective le montant des dépenses d'investissement réalisées sur la période avec les différentes recettes ayant contribué à leur financement.

TABLEAU 4

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Restes à réaliser 2018	Taux de réalisation	
							/ Mandats émis	/ Engagés (mandats + RAR)
Dépenses d'équipement	12 770	12 681	16 239	18 361	17 023	8 844	57,6%	87,5%
Dépenses directes d'équipement	10 840	10 916	14 326	16 159	14 894	8 410	56,7%	88,7%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	1 930	1 765	1 913	2 201	2 129	434	64,3%	77,4%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	4 108	1 630	324	26	0	83	0,0%	100,0%
Dépenses financières d'inv.	97	468	606	1 449	462	499	44,1%	91,8%
Dépenses d'investissement hors annuité en capital	16 976	14 779	17 168	19 836	17 485	9 426	56,9%	88%
Epargne nette	3 346	5 161	7 221	6 489	7 200			
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 664	3 504	2 985	3 635	4 056	0	128,5%	128,5%
FCTVA	2 368	1 638	1 620	2 271	2 424		98,9%	98,9%
Produits des cessions (*)	491	250	947	957	1 233		410,2%	410,2%
Diverses RPI	805	1 616	419	407	399		98,6%	98,6%
Autres recettes d'investissement	6 525	4 375	2 624	4 094	3 475	1 311	72,6%	100,0%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	3 389	2 467	236	17	79	172		
Fonds affectés (amendes,...)	1 087	1 031	1 149	1 292	1 038		100,0%	100,0%
Subventions	2 050	877	1 238	2 784	2 357	1 139	67,4%	100,0%
Emprunt	4 000	3 000	5 000	7 800	4 000	5 000	33,3%	75,0%
Financement de l'investissement	17 535	16 040	17 830	22 018	18 732	6 311	93,9%	126%

(*) Pour information, réalisations constatées en fonctionnement, conformément à l'instruction M14, et retraitées en investissement en analyse financière

Les difficultés rencontrées pour le recrutement d'agents a fortement impacté notre capacité à faire sur l'exercice 2018. Certains investissements ont pris du retard ce qui se traduit dans les comptes par des **dépenses d'équipement** réalisées à hauteur de 17 022 671 € et des restes à réaliser conséquents, s'élevant à 8 843 507 €, contre seulement 4 991 344 € en 2017 et 4 985 717 € en 2016.

Complétées des opérations pour compte de tiers et des dépenses financières, les **dépenses d'investissement** ont atteint cette année 17 484 741 €.

Les **recettes d'investissement** ont été réalisées pour un montant total de **18 731 503 €**. Elles sont constituées principalement de :

- l'épargne nette dégagée par la section de fonctionnement pour 7 200 384 €,
- d'emprunts nouveaux limités à seulement 4 000 000 €,
- du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour 2 424 249 €,
- des subventions reçues pour 2 357 399 €.

Le tableau ci-après (tableau 5) permet de découvrir la **structure du financement de ces investissements**. Grâce à la progression de l'épargne nette et à un produit de cession des immobilisations plus important cette année (1 232 825 € en 2018, contre environ 900 000 € les deux années précédentes), le recours à l'emprunt a pu être limité à seulement 4 000 000 €, ce qui a permis à la collectivité de se désendetter à nouveau (cf. partie « Analyse de la dette »).

Ainsi, pour 2018, les ressources propres d'investissement cumulées à l'épargne nette représentent plus de 64% du financement des investissements.

TABLEAU 5

STRUCTURE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dépenses d'équipement	75,2%	85,8%	94,6%	92,6%	97,4%
Dépenses directes d'équipement	63,9%	73,9%	83,4%	81,5%	85,2%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	11,4%	11,9%	11,1%	11,1%	12,2%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	24,2%	11,0%	1,9%	0,1%	0,0%
Dépenses financières d'inv.	0,6%	3,2%	3,5%	7,3%	2,6%
Dép d'inv hors annuité en capital	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Epargne nette	19,7%	34,9%	42,1%	32,7%	41,2%
Ressources propres d'inv. (RPI)	21,6%	23,7%	17,4%	18,3%	23,2%
FCTVA	13,9%	11,1%	9,4%	11,5%	13,9%
Produits des cessions	2,9%	1,7%	5,5%	4,8%	7,1%
Diverses RPI	4,7%	10,9%	2,4%	2,1%	2,3%
Autres recettes d'investissement	62,0%	49,9%	44,4%	60,0%	42,7%
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	20,0%	16,7%	1,4%	0,1%	0,5%
Fonds affectés (amendes,...)	6,4%	7,0%	6,7%	6,5%	5,9%
Subventions	12,1%	5,9%	7,2%	14,0%	13,5%
Emprunt	23,6%	20,3%	29,1%	39,3%	22,9%
Financement de l'investissement	103,3%	108,5%	103,9%	111,0%	107,1%

Pour information : dans le cas d'un financement de l'investissement inférieur à 100 %, le financement complémentaire est prélevé sur le résultat cumulé.

C – RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE ET DETERMINATION DES RESULTATS

TABLEAU 6

VUE D'ENSEMBLE (€)		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	75 376 150,85	G	87 829 338,08	12 453 187,23
	Section d'investissement	B	30 584 780,13	H	28 860 938,09	-1 723 842,04
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	9 524 663,77	9 524 663,77
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	5 516 719,88	J (si excédent)		-5 516 719,88
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	111 477 650,86	=G+H+I+J	126 214 939,94	14 737 289,08
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019	Section de fonctionnement	E	518 260,05	K	8 640,00	-509 620,05
	Section d'investissement	F	9 425 611,11	L	6 310 997,75	-3 114 613,36
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		=E+F	9 943 871,16	=K+L	6 319 637,75	-3 624 233,41
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	75 894 410,90	=G+I+K	97 362 641,85	21 468 230,95
	Section d'investissement	=B+D+F	45 527 111,12	=H+J+L	35 171 935,84	-10 355 175,28
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	121 421 522,02	=G+H+I+J+K+L	132 534 577,69	11 113 055,67
RESULTAT CUMULE AU 31/12/2018		EXCEDENT		11 113 055,67		
RAPPEL AU 31/12/2017		EXCEDENT		9 154 547,83		
RAPPEL AU 31/12/2016		EXCEDENT		6 815 049,31		

Le tableau 6 présente la vue d'ensemble de l'exécution du budget principal, tant pour les opérations réelles que pour les opérations d'ordre.

Concernant **la section de fonctionnement**, les recettes s'étant élevées à 87 829 338,08 € pour 75 376 150,85 € de dépenses, le **résultat de l'exercice** ressort à **12 453 187,23 €**. Complété par le résultat antérieur reporté de 9 524 663,77 €, le **résultat cumulé de la section de fonctionnement** à fin 2018 s'établit ainsi à **21 977 851,00 €** (résultat à affecter lors de sa reprise au budget supplémentaire 2019). **Le résultat final**, intégrant les restes à réaliser de 518 260,05 € en dépenses et 8 640,00 € en recettes, s'élève à **21 468 230,95 €**.

La section d'investissement dégage un **solde d'exécution de l'exercice de -1 723 842,04 €** qui, complété de la reprise du déficit de l'année 2017 de -5 516 719,88 €, génère un **solde d'exécution à fin 2018 de -7 240 561,92 €** (à reprendre en dépenses au BS 2019). Les dépenses et les recettes engagées mais non réalisées au 31 décembre 2017 s'élevant, en net (recettes – dépenses), à -3 114 613,36 €, la section d'investissement dégage alors un **besoin de financement de 10 355 175,28 €**.

Le résultat global cumulé à fin 2018 s'élève ainsi à 11 113 055,67 €, restes à réaliser inclus.

D – RATIOS REGLEMENTAIRES

Le **tableau-ci** dessous retrace sur la période 2014/2018 **l'évolution de l'ensemble des ratios financiers réglementaires** (en euro par habitant et en %) figurant à l'article R. 2313-1 du code général des collectivités territoriales.

Le ratio de **dépenses réelles de fonctionnement par habitant reste au niveau de celui de 2017**, la faible évolution de ce poste étant compensée par la progression de la population, et se situe à -18,3% par rapport à celui constaté en moyenne sur les communes de la même strate (ratio 1 : 1 093 €/hab contre 1 338 €/hab en moyenne).

La faiblesse du produit des impositions (ratio 2 : 478 €/hab contre 640 €/hab en moyenne) est compensée, en partie, par un niveau de DGF plus élevé, notamment grâce aux dotations de péréquation (ratio 6 : 359 €/hab contre 214 €/hab en moyenne). Cependant, le total des **recettes de fonctionnement par habitant reste faible** par rapport aux autres communes de la strate (ratio 3 : 1 364 €/hab contre 1 535 €/hab), soit -11,1%.

Malgré de faibles recettes, et grâce à **la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement**, la Ville de Troyes arrive à dégager un **autofinancement suffisant** lui permettant d'investir à hauteur de 249 €/hab (ratio 4 : 291 €/hab en moyenne) tout en contenant son **endettement à un niveau bien inférieur** à celui constaté dans les autres communes (ratio 5 : 742 €/hab contre 1 416 €/hab en moyenne).

Le montant des charges de personnel rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement (ratio n°7) peut être rapproché du ratio n°1. Ainsi, **le ratio 7 bis**, retraite le ratio 7 et fait ressortir son niveau pour des dépenses réelles de fonctionnement aussi élevées que celles de la strate (soit 1 338 au lieu de 1 093). Dans ces conditions, les charges de personnel de la Ville par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de la strate présentent un rapport de **55,3 %** contre 61,6 % pour la strate.

RATIOS FINANCIERS		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Moy. Strate (*)
€/ habitant	1 - Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	1 130	1 098	1 088	1 093	1 093	1 338
	2 - Produit des impositions directes / Population	463	474	478	472	478	640
	3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 327	1 324	1 372	1 349	1 364	1 535
	4 - Dépenses d'équipement brut / Population	251	213	251	269	249	291
	5 - Encours de dette (31/12) / Population	953	871	820	805	742	1 416
	6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	360	357	354	350	359	214
%	7 - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	62%	65%	65%	67%	67%	62%
	7 bis - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement base strate(**)	48%	49%	49%	55%	55%	NC
	8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	81%	73%	89%	90%	89%	96%
	9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18%	15%	18%	20%	18%	19%
	10 - Encours de dette (31/12) / Recettes réelles de fonctionnement	72%	66%	60%	60%	54%	92%

(*) Source DGFIP - dernière année connue 2017

Communes appartenant à une CA à FPU

(**) Ratio 7 retraité afin de faire ressortir son niveau si les dépenses réelles de fonctionnement étaient aussi élevées que celles de la strate

III – BUDGET ANNEXES

Deux services sont individualisés en budgets annexes : le Stationnement payant et l'Opération de Restauration Immobilière. Il convient à présent de constater les résultats dégagés par chacun de ces budgets avant de consolider le budget principal avec ces deux budgets annexes.

En ce qui concerne **le budget annexe du stationnement payant**, en tenant compte des 397 436,48 € de dépenses reportées, le résultat net de clôture est arrêté à **588 226,08 €**, dont :

- 1 073 341,25 € de résultat de fonctionnement à affecter,
- -87 678,69 € de solde d'exécution de la section d'investissement,
- 473 660,83 € de besoin de financement de la section d'investissement.

Ce budget comprenant une activité soumise à TVA (gestion des parcs en enclos et en ouvrage) et une activité non soumise à TVA (gestion des parkings sur voirie) le **tableau 7** présente une répartition des dépenses et recettes réelles par activité et fait ainsi apparaître un résultat de l'exercice (hors opérations d'ordre, hors affectation des résultats n-1) de 80 146 € pour l'activité sur voirie et de 282 373 € pour l'activité en ouvrage.

TABEAU 7 – VENTILATION DU BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT PAYANT PAR ACTIVITE

INVESTISSEMENT					
Chap.	Compte	Libellé	CA 2018	Voirie	En ouvrage
Dépenses			1 229 782	352 096	877 686
16	168748	Autres communes	107 692		107 692
	1641	Emprunts en euros	212 346		212 346
	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 350		7 350
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			327 389	0	327 389
204	2041582	Bâtiments et installations	23 500		23 500
SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEES			23 500	0	23 500
21	2188	Autres	356 621	352 096	4 525
	2138	Autres constructions	106 080		106 080
	21318	Autres bâtiments publics	30 681		30 681
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			493 381	352 096	141 286
23	2313	Constructions	385 512		385 512
IMMOBILISATIONS EN COURS			385 512	0	385 512
Recettes			610 695	2 895	607 800
	10222	F.C.T.V.A.	2 895	2 895	
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			2 895	2 895	0
16	1641	Emprunts en euros	600 000		600 000
	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 800		7 800
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			607 800	0	607 800
Résultat d'investissement			-619 087	-349 201	-269 886

FONCTIONNEMENT					
Chap.	Compte	Libellé	CA 2018	Voirie	En ouvrage
Dépenses			2 990 827	1 172 202	1 818 625
	60632	Fournitures de petit équipement	1 562	972	590
	60636	Vêtements de travail	3 335	3 335	
	6064	Fournitures administratives	111	111	
	611	Contrats de prestations de services	992 730	313 007	679 723
	6156	Maintenance	1 190	-10 272	11 462
	6188	Autres frais divers	40 965	40 172	793
	627	Services bancaires et assimilés	29 541	360	29 181
	62871	A la collectivité de rattachement	71 267	28 733	42 534
	615221	Bâtiments publics	8 755		8 755
	63512	Taxes foncières	182 737		182 737
CHARGES A CARACTERE GENERAL			1 332 192	376 418	955 775
012	6331	Versements de transport	2 060	2 060	
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	981	981	
	6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	1 766	1 766	
	64111	Rémunération principale	193 988	193 988	
	64112	NBI, supp fam. et indemnité de résidence	4 577	4 577	
	64118	Autres indemnités	32 619	32 619	
	64131	Rémunération	4 058	4 058	
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 544	30 544	
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	61 539	61 539	
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	75	75	
	6458	Cotisations aux autres organis. sociaux	776	776	
	6488	Autres charges	2 003	2 003	
CHARGES DE PERSONNEL			334 985	334 985	0
014	739113	Reversements conventionnels de fiscalité	923 665	366 211	557 454
ATTENUATIONS DE PRODUITS			923 665	366 211	557 454
65	65888	Autres	2		2
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			2	0	2
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	169 546		169 546
	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 533		-6 533
CHARGES FINANCIERES			163 013	0	163 013
67	6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	236 685	94 303	142 382
	678	Autres charges exceptionnelles	285	285	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			236 970	94 588	142 382

FONCTIONNEMENT					
Chap.	Compte	Libellé	CA 2018	Voirie	En ouvrage
Recettes			3 972 433	1 601 549	2 370 884
70	70848	Aux autres organismes	60 699	60 699	
	70383	Redevance de stationnement	3 662 082	1 291 198	2 370 884
	70384	Forfait de Post Stationnement	226 651	226 651	
PDTS SERVICES DU DOMAINE ET VENTE DIVERS			3 949 433	1 578 549	2 370 884
77	7711	Dédits et pénalités perçus	23 000	23 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			23 000	23 000	0
Résultat de fonctionnement			981 606	429 347	552 259
Résultat global			362 519	80 146	282 373

Pour le budget annexe de l'opération de restauration immobilière : le résultat net de clôture est **nul**. Il se décompose en :

- un résultat de fonctionnement à affecter, nul,
- +213 955,53 € de solde d'exécution de la section d'investissement,
- 213 955,53 € d'excédent de financement de la section d'investissement.

Ainsi, le **tableau 8** ci-dessous offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

L'ensemble de ces budgets dégage, pour l'exercice 2018, **un résultat global de 11 701 281,75 €**.

TABLEAU 8 - PRESENTATION CONSOLIDEE : BUDGET PRINCIPAL ET LES DEUX BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION CONSOLIDEE (€)	PRINCIPAL	STATIONNEMENT PAYANT	OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT				
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	12 453 187,23	915 268,67	0,00	13 368 455,90
2 - RESULTAT REPORTE	9 524 663,77	158 072,58	0,00	9 682 736,35
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	21 977 851,00	1 073 341,25	0,00	23 051 192,25
II - INVESTISSEMENT				
1 - SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE	-1 723 842,04	381 662,67	235 516,09	-1 106 663,28
2 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE	-5 516 719,88	-469 341,36	-21 560,56	-6 007 621,80
3 - SOLDE D'EXECUTION CUMULE (1 + 2)	-7 240 561,92	-87 678,69	213 955,53	-7 114 285,08
III - RESULTAT GLOBAL	14 737 289,08	985 662,56	213 955,53	15 936 907,17
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)				
1 - FONCTIONNEMENT	-509 620,05	-11 454,34	-213 955,53	-735 029,92
2 - INVESTISSEMENT	-3 114 613,36	-385 982,14		-3 500 595,50
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-3 624 233,41	-397 436,48	-213 955,53	-4 235 625,42
V - RESULTAT NET DE CLOTURE 2018	11 113 055,67	588 226,08	0,00	11 701 281,75

IV – ANALYSE DE LA DETTE

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'encours de dette, depuis le 1^{er} janvier 2005 (première année de désendettement) jusqu'au 31 décembre 2018. Sont représentés successivement : l'encours de **la dette propre du Budget principal**, l'encours de **la dette totale du Budget principal incluant les flux depuis les Budgets annexes (BA)** dont la dette est intégrée à celle du Budget principal, et celui de **la dette tous budgets confondus** intégrant, en plus, la dette propre du Budget annexe du stationnement payant.

<i>En milliers d'euros</i>				
ANNEE	Dettes au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dettes au 31/12/N
Encours Budget principal dette propre				
2005	75 618	6 863	5 449	74 204
2008	72 149	7 865	5 500	69 784
2014	61 937	7 787	4 000	58 149
2017	49 889	7 825	7 800	49 863
2018	49 863	7 721	4 000	46 142
<i>Rappel objectif P.A.M 2018</i>				61 372
Encours total Budget principal - y compris dette des budgets annexes auprès du BP				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2008	74 643	8 219	5 500	71 924
2014	62 805	8 018	4 000	58 787
2017	50 212	7 933	7 800	50 079
2018	50 079	7 829	4 000	46 250
<i>Rappel objectif P.A.M 2018</i>				61 488
Encours total tous budgets - y compris dette propre du budget annexe Stationnement				
2005	80 949	8 289	7 000	79 660
2008	78 643	8 225	7 650	78 068
2014	68 097	8 197	4 000	63 900
2017	54 944	8 136	7 800	54 608
2018	54 608	8 041	4 600	51 166
<i>Rappel objectif P.A.M 2018</i>				65 804

Ecart 2018/2005
-28 062 -38%

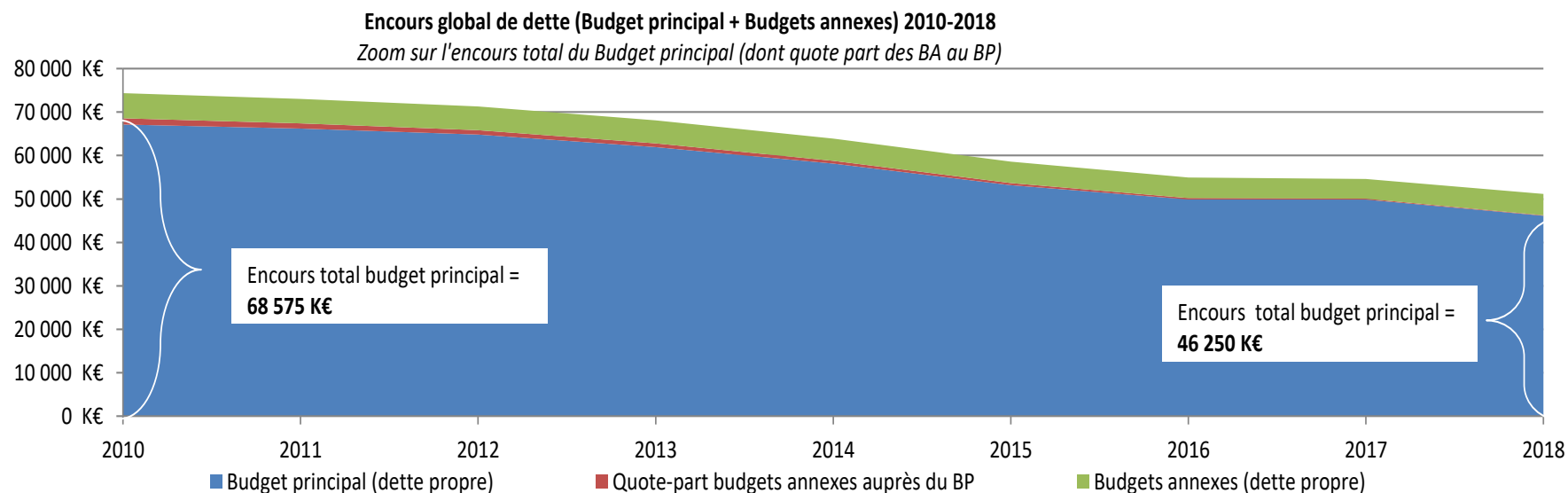
Ecart 2018/2005
-33 410 -42%

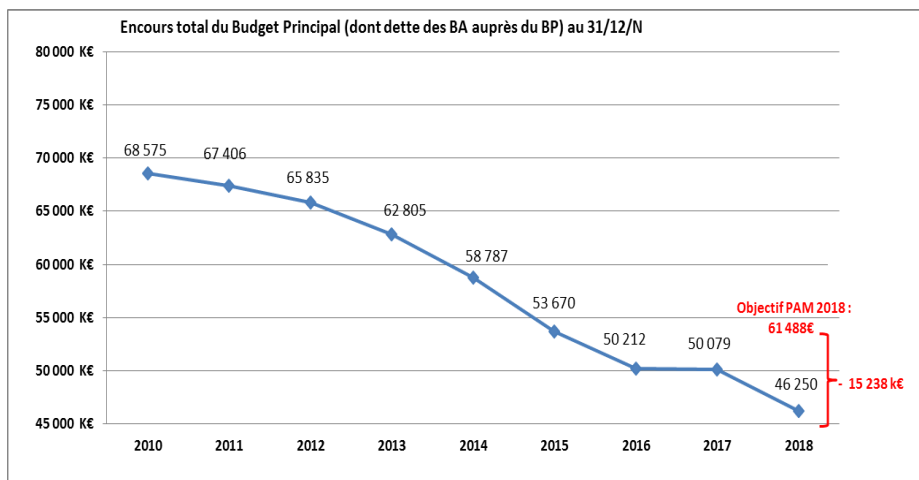
Ecart 2018/2005
-28 494 -36%

L'encours de **la dette totale du Budget principal (dont dette des Budgets annexes auprès du BP)** a été ramené de 79,660 millions d'euros au 31 décembre 2005 à **46,250 millions d'euros au 31 décembre 2018**, représentant une baisse de **- 33,410 millions d'euros (-41,94%)** sur cette période.

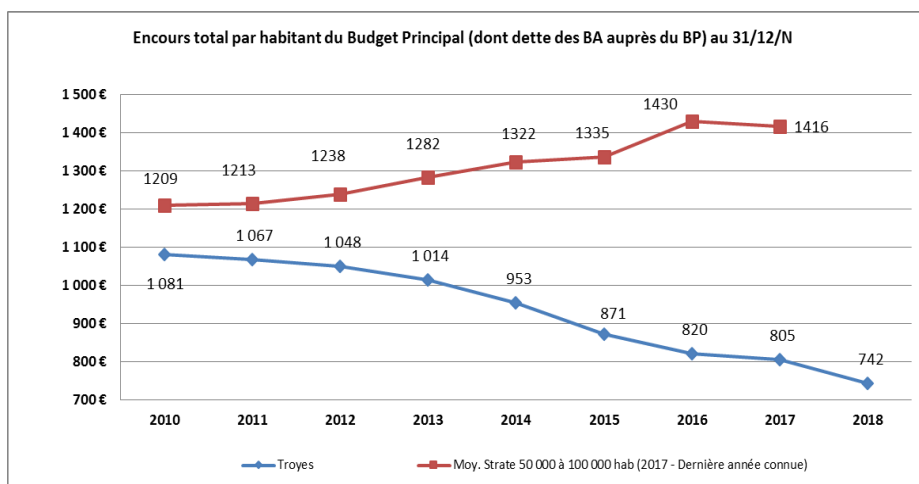
Cette évolution de l'encours de dette qui traduit le désendettement de la Ville observé **depuis 2005**, est rendue possible grâce au flux net d'emprunt observé sur la période, le remboursement du capital étant supérieur aux emprunts nouveaux.

Le graphique ci-dessous retrace l'**évolution de l'encours total de la dette tous budgets confondus** (Budget principal, quote-part des Budgets annexes sur le Budget principal et dette propre du Budget annexe du Stationnement payant) entre 2010 et 2018, **avec un zoom sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes sur le BP)**.





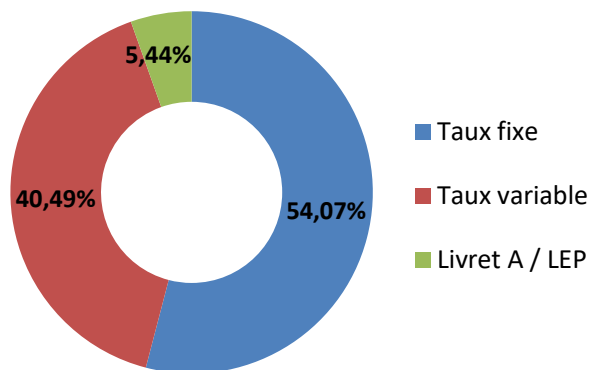
L'impact du désendettement sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes), est représenté dans le graphique ci-contre. L'encours total a ainsi été ramené de 68,575 millions d'euros à 46,250 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2018 soit **-22,325 millions d'euros (-32,56%)**, et sur l'exercice 2018 à **-15,238 millions d'euros par rapport à l'objectif du PAM 2015-2020 (Objectif 2018 : 61,488 M€)**



Autre conséquence directe du désendettement opéré par la Ville, **l'encours de dette total du Budget principal** (dont quote-part des Budgets annexes) **par habitant**, a quant à lui été ramené de **1 081 euros** au 31 décembre 2010 à **742 euros** au 31 décembre 2018.

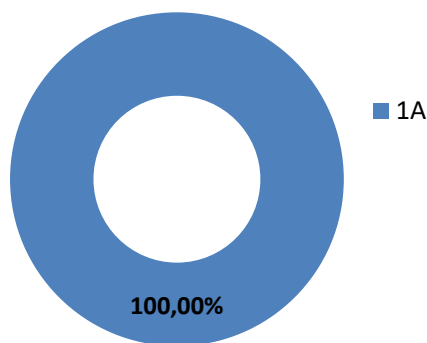
En 2017, l'encours de dette par habitant ressortait à **805 euros** contre **1 416 euros** par habitant pour la **moyenne de la strate** (Source DGFIP, dernière année connue 2017).

CA 2018 Structure de la dette du Budget principal



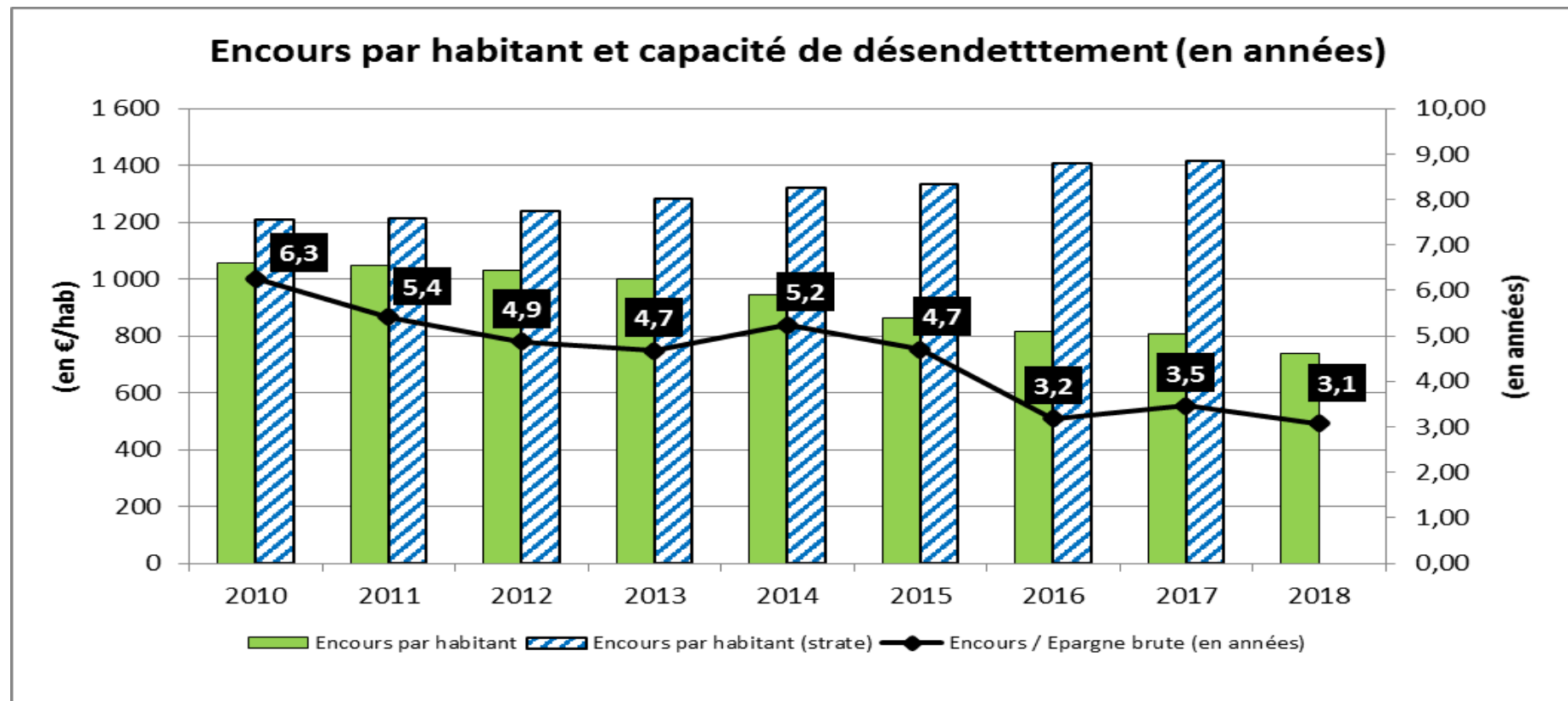
La structure de la dette permet d'identifier son exposition au risque de taux selon les caractéristiques des emprunts souscrits. La dette à taux fixe représente 54,07%. Ces emprunts apportent une bonne vision sur les flux futurs et sécurisent partiellement la dette. 45,93% de la dette est à taux variable, sur des index monétaires courants de la zone euro (40,49%) et sur du Livret A / LEP (5,44%). Cette part permet de dynamiser le taux moyen en profitant des taux courts historiquement bas observés depuis l'automne 2008 et qui, en plus d'un coût avantageux, apportent de la souplesse à la gestion de la dette.

CA 2018 - Encours de dette du Budget principal selon la Charte "Gissler"



Par référence à la Charte de bonne conduite dite Charte « Gissler », l'encours de la dette du Budget principal ressort désormais à 100% en risque 1A, soit le risque le plus faible possible. L'encours de la dette propre du Budget annexe du Stationnement (Soit 4,92 millions d'euros) est également classé à 100% en risque 1A.

Au 31 décembre 2018, la Ville affiche une **capacité de désendettement**, qui s'analyse comme le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul excédent de fonctionnement et qui est déterminé par le rapport entre l'encours de dette (encours total de dette du Budget principal) et l'épargne brute, de **3,1 années**, contre 3,5 années en 2017. Cette évolution provient à la fois du nouveau désendettement réalisé sur ce dernier exercice (-3,8 M€) et de la progression de l'épargne brute de 0,6 M€. La capacité de désendettement de la Ville se situe toujours très en deçà du premier seuil d'alerte fixé à 10 ans, en analyse financière, et à 12 ans dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat (ODEDEL). Cette situation lui permet de disposer de marges de manœuvre appréciables dans le cadre des investissements à venir.



Enfin, le taux moyen de la dette du Budget principal poursuit sa détente pour s'établir à **1,74%** au 31 décembre 2018 (contre 2,29% en 2016 et 1,97% en 2017), sa **durée résiduelle moyenne** (qui exprime en année la durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à **9 ans et 4 mois**. Cette baisse s'explique à la fois par la détente des index monétaires dont le taux moyen dans la dette s'élève à 0,57% en 2018 (0,67% en 2017), mais également par la baisse du taux moyen associé aux emprunts à taux fixes passant de 3,16% en 2017 à 2,74% en 2018 (effet prêts amortis sur 2018, et derniers taux fixes signés à 1,27%).

Ainsi se présente le Compte Administratif 2018 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier municipal.